

**COMPTE-RENDU**

**du CONSEIL MUNICIPAL du 9 MAI 2011**

L'an deux mille onze, le neuf mai, le **CONSEIL MUNICIPAL** de la Commune de Ternay, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques BRUN, Maire,

**Date de convocation du CONSEIL MUNICIPAL : 3 mai 2011**

**Nombre de conseillers en exercice : 27**

**PRÉSENTS** : BRUN Jean-Jacques – MARTINEZ Laurence – FRAISSE Jean-François – VILLEJOBERT Robert – HEZARD Andrée – PERRIN Bruno – VADON Michel - MESONA Elisabeth – FAIVRE Lionel – RIVIERE-PROST Marie-Thérèse – MICHAUD Nathalie – GIRARD Didier – VOIRIN Pierre – REY Rachel – DAMIAO Patricia – PUTOD Josette COURSAT Robert – FAUBLADIER Danielle – CHOSSON Jean-Claude – ASTRUC Christian – GUICHARD Andrée – GAUTIER Pierre – COHEN Thierry

**EXCUSÉS** : GAUTIER Colette (procuration GAUTIER Pierre)  
JUVENETON Serge (procuration MARTINEZ Laurence)  
MINASSIAN Brigitte (procuration HEZARD Andrée)

**ABSENT** : POCHON Mireille

Monsieur Jean-Jacques BRUN déclare la séance ouverte et conformément à l'Art. L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales procède à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Madame Patricia DAMIAO est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte. Monsieur Jean-Jacques BRUN fait constater que le quorum est atteint.

Monsieur Jean-Jacques BRUN invite l'Assemblée à signer le compte-rendu du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> mars 2011 et à adopter le procès-verbal mis préalablement à la disposition de chaque membre du Conseil Municipal pour lecture. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

**Date d'affichage du Compte-rendu de la Présente séance : 11 mai 2011**

R E P U B L I Q U E   F R A N Ç A I S E  
D E P A R T E M E N T   D U   R H Ô N E  
C O M M U N E   D E   T E R N A Y

**2011/III/01/5.3 – DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AUPRES DE  
LA PREFECTURE CONCERNANT LES QUESTIONS DE DEFENSE**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il convient de désigner un conseiller municipal en charge des questions de défense dans chaque commune.

Il convient donc de procéder à la désignation de ce représentant.

Monsieur le Maire propose à Pierre GAUTIER de représenter la commune en matière de défense.

**Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité :**

- **NOMME** Pierre GAUTIER, conseiller municipal, en charge des questions de défense dans la commune.
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'application de cette délibération.

**2011/III/02/5.7 – CONVENTION MISE A DISPOSITION DE SERVICES  
– COMMUNE DE TERNAY / COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS  
DE L'OZON**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal :

Vu la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales et notamment son article 166-1 codifié à l'article L.5211-4-1 II du CGCT,

Vu l'arrêté préfectoral n° 1881 du 2 février 2010, relatif aux statuts et compétences de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon,

Vu la délibération n° 23/07 du 5 février 2007 concernant la convention de mise à disposition de service dans le cadre de la compétence voirie.

Considérant la nécessité de renouveler cette convention de mise à disposition de service avec la CCPO dont le terme était fixé au 31 décembre 2010

Considérant la nécessité de conserver une réactivité et une relation de proximité,

Considérant la volonté de ne pas doubler les moyens techniques et humains,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer une nouvelle convention de mise à disposition de service avec Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon ;
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'application de la présente délibération.

R E P U B L I Q U E   F R A N Ç A I S E  
D E P A R T E M E N T   D U   R H Ô N E  
C O M M U N E   D E   T E R N A Y

**2011/III/03/3.2 – CESSIION DU VEHICULE RENAULT EXPRESS**

Monsieur Jean-François FRAISSE, Adjoint aux Finances, informe le Conseil Municipal de l'opportunité de céder le véhicule Renault Express immatriculé 2988QQ69 au concessionnaire RENAULT de GIVORS sis 42 Rue Jean Ligonnet pour le prix de 1.196,00 euros, ce véhicule ne pouvant plus satisfaire à nos besoins au regard de sa vétusté.

En conséquence, Monsieur Jean-François FRAISSE, Adjoint aux Finances, demande au Conseil Municipal l'autorisation de procéder à la cession de ce véhicule dans les conditions sus-énoncées.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** l'exposé de Monsieur Jean-François FRAISSE, Adjoint aux Finances,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à la cession du véhicule sus visé au prix de 1.196 euros.
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'application de la présente délibération.

**2011/III/04/7.5 – SUBVENTION COMMUNALE : LES MEDIEVALES**

Monsieur Jean-François FRAISSE, Adjoint aux Finances, propose au Conseil Municipal de verser une subvention communale à l'association Les Médiévales de Ternay à l'occasion de la fête médiévale organisée cette année, d'un montant de 10.000 euros.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** l'exposé de Monsieur Jean-François FRAISSE, Adjoint aux Finances ;
- **OCTROIE** une subvention communale à l'association « Les Médiévales » d'un montant de 10.000 euros ;
- **DIT** que la dépense est prévue au Budget Communal 2011 ;
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la présente délibération.

**2011/III/05/7.1 – BUDGET COMMUNAL 2011 : DECISIONS MODIFICATIVES**

Monsieur Jean-François FRAISSE, adjoint aux finances, indique qu'il convient de procéder aux opérations budgétaires suivantes sur le budget Communal :

**SECTION D'INVESTISSEMENT:**

**RECETTES**

*Opération d'ordre chapitre 024*

024/01 (Produits des cessions d'immobilisation) + 1 196,00

**DEPENSES**

*Opération réelle chapitre 21*

2183/020 (Matériel de bureau et matériel informatique) + 1 196,00

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DU RHÔNE  
COMMUNE DE TERNAY

**SECTION DE FONCTIONNEMENT:**

**RECETTES**

***Opération réelle chapitre 74***

74833/01 (Etat-Compensation au titre de la taxe professionnelle) + 3 500,00

**DEPENSES**

***Opération réelle chapitre 67***

6718/01 (Charges exceptionnelles) + 3 500,00

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 21 voix POUR :** BRUN Jean-Jacques - MARTINEZ Laurence - FRAISSE Jean-François - VILLEJOBERT Robert - GAUTIER Colette - HEZARD Andrée - JUVENETON Serge - PERRIN Bruno - VADON Michel - MESONA Elisabeth - FAIVRE Lionel - RIVIERE-PROST Marie-Thérèse - MINASSIAN Brigitte - MICHAUD Nathalie - GIRARD Didier - VOIRIN Pierre - REY Rachel - DAMIAO Patricia - GUICHARD Andrée - GAUTIER Pierre - COHEN Thierry, **et 5 ABSTENTIONS** : PUTOD Josette - COURSAT Robert - FAUBLADIER Danielle - CHOSSON Jean-Claude - ASTRUC Christian.

- **DECIDE** de procéder aux opérations budgétaires visées ci-dessus;

- **CHARGE** Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'application de cette délibération.

**2011/III/06/7.1 – BUDGET DU SERVICE PUBLIC  
D'ASSAINISSEMENT 2011 : DECISION MODIFICATIVE**

Monsieur Jean-François FRAISSE, adjoint aux finances, indique qu'il convient de procéder à la modification du montant des dépenses imprévues de la section de fonctionnement inscrit lors du vote du budget 2011 du Service Public d'Assainissement de la Commune :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES:**

***Opération réelle :***

022 (dépenses imprévues) - 1 363,00

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES :**

***Opération réelle :***

704 (droits de branchement) - 1 363,00

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 21 voix POUR :** BRUN Jean-Jacques - MARTINEZ Laurence - FRAISSE Jean-François - VILLEJOBERT Robert - GAUTIER Colette - HEZARD Andrée - JUVENETON Serge - PERRIN Bruno - VADON Michel - MESONA Elisabeth - FAIVRE Lionel - RIVIERE-PROST Marie-Thérèse - MINASSIAN Brigitte - MICHAUD Nathalie - GIRARD Didier - VOIRIN Pierre - REY Rachel - DAMIAO Patricia - GUICHARD Andrée - GAUTIER Pierre - COHEN Thierry, **et 5 ABSTENTIONS** : PUTOD Josette - COURSAT Robert - FAUBLADIER Danielle - CHOSSON Jean-Claude - ASTRUC Christian.

- **DECIDE** de procéder aux opérations budgétaires visées ci-dessus;

- **CHARGE** Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'application de cette délibération.

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DU RHÔNE  
COMMUNE DE TERNAY

**2011/III/07/9.1 – TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISES POUR 2012**

**Le Conseil Municipal** a procédé au tirage au sort de 12 jurés, chargés de faire éventuellement partie du jury pour la session 2012 de la Cour d'Assises :

- ❑ ACHARD Yves sis 132 Impasse des Rubis – 69360 TERNAY
- ❑ ZOLDAN Pierre sis 46 Montée de la Monnaie – 69360 TERNAY
- ❑ MANGA Cindy sise 1 Impasse des coteaux de Gravignan – 69360 TERNAY
- ❑ POCAUD Olivier sis 4 Avenue de la Haute Combe – 69360 TERNAY
- ❑ BERGERET Renaud sis 123 Rue Topaze – 69360 TERNAY
- ❑ BROCHETON Hervé sis 31 Chemin des Landres – 69360 TERNAY
- ❑ CHOSSON Pauline sise 6 Chemin de Grosbu – 69360 TERNAY
- ❑ PLOUVIEZ épouse AUBERT Monique sise 4 Impasse des Sauvagnes – 69360 TERNAY
- ❑ SEGURA François sis 15 Montée des Brosses – 69360 TERNAY
- ❑ HULAS Christelle sise 46 Rue des Ecoles – 69360 TERNAY
- ❑ SIMIAN épouse COLOMBAN Edith sise 30 Route de Sérézin – 69360 TERNAY
- ❑ MANSUY Camille sis 51 Rue de Chassagne – 69360 TERNAY

**2011/III/08/5.4 - COMPTE RENDU EFFECTUE DANS LE CADRE DES POUVOIRS DELEGUES DU MAIRE**

En application de l'article L 2122-23 du code général des collectivités locales dans le cadre des délégations qui lui ont été confiées,

Monsieur le Maire rend compte :

- de la mise en place et de la signature d'un contrat de maintenance logicielle de gestion des présences et des paiements des restaurants scolaires avec Christian LATOUR, exerçant en profession libérale, Ferme de Chavagneux – 01330 AMBERIEUX en DOMBES pour un montant annuel de 300,00 € HT soit 358,80 € TTC.
- mise en place et signature d'un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle « Créatures de lumière » adapté pour les Médiévales de Ternay, le dimanche 26 juin 2011 après-midi dans le centre du Village, avec « Les Lutins Réfractaires » – Parc Clapeloup – 69280 SAINTE CONSORCE pour un montant à la charge de la Commune de 3.791,47 € HT soit 4.000,00 € TTC.
- de la signature de la proposition d'honoraires relative à la mission d'études de structures (APS/PRO) dans le cadre de l'aménagement de salle de classe et construction d'un préau à l'école de Fléviu, avec la Sarl BOST INGENIERIE – 1997 Bd Jean Rostand – Z.I. Molina La Chazotte – 42350 LA TALAUDIERE pour un montant total de 2 670,00 € HT soit 3.193,32 € TTC.
- de la mise en place et de la signature d'un contrat de mission bureau d'études techniques dans le cadre de l'aménagement de salle de classe et construction d'un préau à l'école de Fléviu, avec ILTEC Ingénierie lots techniques – 4 Place de Bourgogne – BP n° 25 – 42406 Saint CHAMOND Cedex pour un montant total de 4 880,00 € HT soit 5.836,48 € TTC.
- de la mise en place et de la signature d'un acte d'engagement pour la mise en éclairage des parcs de loisirs communaux avec TERELEC Sarl – 15 Impasse du Revolet – 38890 SALAGNON pour un montant de base de 28 712,00 € HT, une option A de 920,00 € HT soit un montant total de 29 632,00 € HT soit 35 439,87 € TTC.
- de la mise en place et de la signature d'un acte d'engagement pour la création et l'embellissement du parc du Château de la Porte avec l'Entreprise CHIEZE Espaces Verts Sarl

**R E P U B L I Q U E   F R A N Ç A I S E**  
**D E P A R T E M E N T   D U   R H Ô N E**  
**C O M M U N E   D E   T E R N A Y**

– RN 86 – 42410 CHAVANAY pour un montant de 16 463,00 € HT soit 19 689,75 € TTC.

- de la mise en place et de la signature du bon de commande pour une mission d'assistance pour les travaux de création et d'embellissement du parc du Château de la Porte avec INNOV'TENDANCE– 28 Chemin de Vavre – 38460 ST ROMAIN de JALIONAS pour un montant de 576,21 € HT soit 689,15 € TTC.
- de la mise en place et de la signature d'un contrat de vérification des installations techniques de l'ensemble des bâtiments communaux avec BUREAU VERITAS – 16 Chemin du Jubin – BP 26 – 69571 DARDILLY Cedex à compter du 1<sup>er</sup> mai 2011 pour un montant annuel de 6 096,00 € HT soit 7 290,82€ TTC, pour une durée ferme de 1 an et pouvant être reconduit par reconduction express sans que la durée totale ne dépasse 3 ans.
- de la mise en place et de la signature d'un acte d'engagement pour les travaux de menuiseries extérieures 2011 avec l'entreprise PRINCEPS – Boulevard Noël Landy – 42740 SAINT PAUL en JAREST pour un montant de 90 900,00 € HT soit 108 716,40€ TTC.
- de la mise en place et de la signature d'un acte d'engagement pour le désherbage des voies et lieux publics pour l'année 2011 avec l'entreprise TARVEL Sas – 38 Rue Mendès France – BP 65 – 69511 VAULX en VELIN Cedex pour un montant de 11 970,00 € HT soit 14 316,12 € TTC.
- de la mise en place et de la signature d'un acte d'engagement pour les travaux d'éclairage public 2011 avec l'entreprise CAVALLERA – 12 Rue Ampère – 69600 OULLINS pour un montant de base de 69 348,92 € HT, avec option A de 3.142,15 € HT et option B de 4.728,00 € HT représentant un montant total de 77.219,07 € HT soit 92.354,01 € TTC.
- de la mise en place et de la signature d'un acte d'engagement pour les travaux de plâtrerie peinture carrelage faïence sur bâtiments communaux pour l'année 2011 avec RHONIBAT SAS – 6 Boulevard André Lassagne – 69530 BRIGNAIS pour un montant de 77 427,56 € HT soit 92.603,36 € TTC.

Plus aucun point n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h45.

**Le Maire,**

**Jean Jacques BRUN**